Grande Synthe

Le Magazine

Juin 2006 - N° 269



Maison de quartier du Moulin

Elle est ouverte! p5

Commissariat nouveau p.13

Parole de mur p.14

L'été des assos p.16



Sommaire

Editorial	3
Pollution - Y'en a marre !	4
Ouverture maison de quartier du Moulin	5
Faire carrière dans la marine	6-7
Un nouveau BTS au Noordover	8
Serres fleuries	9
Safran-Maison de l'Initiative	10-11
Le Manifeste	12-13
Parole de mur	14
Retour sur images	15
L'été des assos	16
Tournoi de basket	17
Agenda	18
Expression libre	19

MENSUEL D'INFORMATION DE LA COMMUNE

Dépôt légal : 2er trimestre 2006
ISSN 0292-0174

Maison communale de Grande-Synthe
Place F. Mitterrand BP 149
59792 Grande-Synthe Cedex
Tél.03.28.62.77.00
Fax 03.28.27.70.00

Directeur de la publication:
Damien CAREME
www.ville-grande-synthe.fr
lemagazine@ville-grande-synthe.fr

Rédaction-Photos:
B.Cartiaux-A.Neuville
B.Sztermula-M. Niemierz
Illustrations-Maquette
Mise en page P.A.O:
S.Despagne-E. Miller
Secrétariat:
S.Bekaert-I.Dart

Imprimerie PACAUD
49/A route de Bergues - B.P 99
59412 Coudekerque-Branche
Imprimé sur papier recyclé

Editorial

Editorial

La maison de quartier du Moulin a été inaugurée ! Cet équipement - que se sont immédiatement approprié les habitants du quartier et de la ville - est à l'image de notre action : en cohérence totale avec nos choix, ceux pour lesquels vous avez opté en 2001 ! Et cela ne changera pas : nous avions promis de faire de la politique « autrement » et faire de la politique autrement, c'est d'abord faire des choix ! C'est ce que nous faisons, et ce que nous ferons encore avec pour objectif le meilleur service public possible.

C'était bien le service public ! Pourquoi l'imparfait ? Demandez donc aux habitants de l'Albeck ou des Deux-Synthe ce qu'ils pensent de l'Internet à Haut Débit ! Il aura fallu des mois, des années même pour qu'enfin on puisse imaginer une égalité des citoyens devant le « Service Public » que devrait être l'accès de tous à l'ADSL !

L'Opérateur « historique » s'apprête à inaugurer en zone industrielle des Deux-Synthe ce fameux Haut Débit si indispensable au développement économique. Mais ce service n'est-il pas tout aussi essentiel pour les jeunes, lycéens et étudiants, pour qui Internet est devenu le compagnon privilégié de leur parcours.

Pouvoir accéder dans des conditions tarifaires abordables aux services en ligne est une demande légitime de la part de nos concitoyens ! Et seul un véritable « Service Public » peut répondre à cette nécessité.

Aussi, comme pour le réseau câblé qui offre l'accès à tous aux programmes TV, nous nous attacherons désormais à imaginer, avec vous, les évolutions possibles d'accès vers les nouveaux services interactifs, vers les nouveaux outils de communication et d'accès à la connaissance.

Et si Internet est un formidable outil d'évasion, il ne se substituera pas à cette autre évasion qui se profile : les vacances arrivent... tout aussi nécessaires et indispensables ! Nous vous les souhaitons excellentes !



Patrice Vermeersch
Conseiller municipal délégué à la Communication et aux Réseaux Câblés

Collège - Foot

Sur le terrain de la citoyenneté

Le lundi 15 mai, l'OGS Football, les chefs d'établissements des collèges Anne Frank, du Moulin, Jules Verne et la municipalité signaient une convention de partenariat baptisée « Collège-Foot ». Un partenariat soutenu financièrement par la Direction d'Arcelor Dunkerque.



L'opération « Collège-Foot » à laquelle s'associent les clubs de foot de l'ASAGS et de l'AMAL affiche trois objectifs principaux. Tout d'abord, il s'agit d'inciter les jeunes à pratiquer un sport d'équipe, terrain fertile suscitant travail en groupe, solidarité et esprit d'équipe. Et puis le partenariat entre l'Education Nationale via les collèges, le monde du travail via Arcelor, le monde sportif via les clubs et la municipalité garantissent la cohésion des actions menées en faveur de la citoyenneté. Cerise sur le gâteau, les clubs de foot grand-synthois pourront grâce à l'action conjuguée de tous ces partenaires détecter les jeunes de talent susceptibles de rejoindre leurs rangs.

Règles communes

Que ce soit au collège, au lycée, sur un terrain de sport ou dans l'entreprise, il y a des règles communes à respecter. Le savoir-vivre ensemble passe avant tout par le respect de l'autre. Il faut savoir « s'autogérer », se discipliner, tenir compte des atouts et des faiblesses de chacun. La volonté d'une entreprise comme Arcelor de s'inscrire dans la démarche n'est pas anodine. En plus du désir de soigner son image de marque, l'entreprise va devoir rajeunir la pyramide des âges de ses salariés. D'où la nécessité de communiquer vers les jeunes collégiens qui rejoindront le monde du travail d'ici quelques années. A condition qu'ils se donnent les moyens de réussir leur parcours scolaire dans les meilleurs conditions. Le sport collectif pourrait en être un des vecteurs.

B. Sztermula

Pollution
Y'en a marre

Régulièrement, les habitants grand-synthois se plaignent de subir odeurs nauséabondes, picotements oculaires, difficultés respiratoires entre autres. Principales accusées : les grosses entreprises du littoral dunkerquois. Sidérurgie, chimie, pétrochimie… tous responsables et coupables via le rejet de poussières, d'oxydes d'azote, de monoxyde de carbone…on en passe. Les Grand-Synthois, ne sachant plus à quel Saint se vouer, s'adressent naturellement au Maire. C'est pourquoi, Damien Carême vient d'adresser un courrier aux industriels, histoire de leur rappeler leurs obligations en matière de respect de l'environnement. Il demande par la même occasion au Président d'Opal Air, Christian Hutin également Maire de Saint-Pol-sur-Mer de lui apporter son soutien. Il serait vain d'évoquer les conditions atmosphériques pour tenter de justifier la gêne éprouvée par les habitants. On ne les convaincra pas. Encore moins les personnes les plus sensibles aux pollutions, celles qui souffrent par avance d'affections respiratoires, les insuffisants cardiaques, les enfants, les personnes âgées… Rappelons aux industriels pollueurs que la loi sur l'air de 1996 énonce dans son article premier « le droit reconnu à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé ».



B.S

(1) Organisme qui mesure la qualité de l'air sur les arrondissements de Calais, Dunkerque, St-Omer, Boulogne et Montreuil-sur-Mer

La Maison de quartier du Moulin est ouverte !

La Maison de Quartier du Moulin a été inaugurée, après quatorze mois de travaux, lors de la 19e fête du Printemps, le dimanche 21 mai. Ce superbe outil est « la concrétisation et l'optimisation de nouveaux services » pour les habitants du quartier. Il contribue, rappelons-le, à favoriser le rapprochement des habitants de l'ensemble du quartier, à améliorer la qualité d'accueil des plus jeunes (CLSH et cantine scolaire) et à offrir la proximité de différents services et activités. Tout cela dans un environnement de qualité avec l'ouverture de la Maison de Quartier sur le parc urbain. Pour faire du parc un véritable lieu de promenade et de détente, des aires de jeux seront prochainement installées. Le Maire a souligné la qualité esthétique de la structure et rappelé les matériaux naturels utilisés pour sa construction. Le nouvel équipement marque la volonté de la municipalité de tout mettre en œuvre pour un mieux-vivre à Grande-Synthe. Les Grand-Synthois, venus nombreux à cette visite inaugurale, n'ont plus qu'à s'approprier ce lieu de partage, de rencontre et de convivialité. « Cette maison est maintenant la vôtre. Donnez-lui vie, nul autre ne pourra le faire à votre place » a conclu Damien Carême.









M. Niemierz

Etat Civil

Naissances

21/04 Kahina Otmani
22/04 Isaac Kirac
24/04 Sara Daoudi
25/04 Abdurrahim Mroikodo
26/04 Mohamed Mebitil
29/04 Alexandra Lengrand
30/04 Sydney Dugue
02/05 Hissam Ouâyat
05/05 Noah Agez
07/05 Roman Vandenbilcke
08/05 Alya Fever
08/05 Walid Abdeladim
09/05 Thibaut Gourden
10/05 Hassan Saïd Mohamed
12/05 Louis Thelliez
12/05 Joudya Sahraoui
14/05 Axel Touret
17/05 Ilayda Aydin
18/05 Théo Sobczak
18/05 Manel Azenket

Mariages

29/04 Sabrina Abiz et Kamel Khellaf
29/04 Gaëlle Lekim et Olivier Boncoure
06/05 Ingrid Pollet et Patrice Dubuis
06/05 Jamila Adakhis et Farid Ichikbir
06/05 Manuella Balden et Mickaël Delesalle
06/05 Audrey Pollet et Sylvain Plat
06/05 Virginie Bailleul et Jean-Christophe Bariviera
13/05 Isabelle Neuquelman et Jean-François Amidieu
13/05 Cindy Marez et Martial Stein
13/05 Cindy Lavieville et Samy Kada-Touati
13/05 Malika Abed et Mohamed Khouya

Décès

18/04 Noëlla Braud, 52 ans
21/04 Bertrand Alexandre, 50 ans
22/04 Claude Bart, 78 ans
02/05 Jean-Louis Beuttin, 56 ans
09/05 Denise Gallais, 80 ans
11/05 Wladislas Pelc, 70 ans

Lycée Professionnel des Plaines du Nord

Faire carrière dans





Les étudiants du lycée visitaient en mai dernier, le “Loire” et le “Pégase”, bâtiments de la Marine nationale qui faisaient escale à Dunkerque

Le partenariat entre le lycée des Plaines du Nord et la marine Nationale ne date pas d'hier. Dès 1991, le lycée proposait une filière de préparation à la fonction de mécanicien dans la marine. Les lycéens titulaires d'un BEP de mécanique ou d'électro-technique pouvaient opter pour une année de formation spécifique équivalant peu ou prou à une première année de *BAC Pro**. Un baccalauréat que les jeunes pouvaient ensuite préparer en marge des missions qui leur étaient dévolues dans le cadre d'un contrat signé avec la Marine Nationale, une fois leur année validée par celle-ci. Problème majeur : préparer un Bac Professionnel via le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) s'avérait pratiquement mission impossible. Dans les unités de la Marine, la priorité est donnée, on le comprend, aux activités militaires. Beaucoup de jeunes marins « laissaient tomber » ou échouaient à l'examen. C'est ainsi que la Marine Nationale et l'Education Nationale étudièrent l'opportunité de transformer la formation complémentaire Marine en la préparation d'un Bac Professionnel en « Maintenance des Equipements Industriels » (MEI) option Marine Nationale. A l'issue de leur cursus, les étudiants se verront proposer un contrat de dix ans en cas de réussite ou de quatre ans en cas d'échec (avec la possibilité de repasser l'examen l'année suivante). Quinze établissements en France, dont Grande-Synthe, mettront le nouveau Bac en place dès la rentrée prochaine.

Etudiants motivés

La sélection des candidats fait l'objet d'une concertation entre le BICM de Lille et l'équipe pédagogique du lycée (1). Quatorze élèves du lycée (dont trois filles) ont obtenu le précieux sésame pour la rentrée de septembre. Ils alterneront les stages pratiques à St Mandrier (près de Toulon) avec la formation théorique délivrée par l'établissement grand-synthois. A noter que les jeunes sélectionnés bénéficieront tout au long de l'année d'un suivi individuel formalisé via le conseil de classe au sein duquel siège le proviseur et des responsables de la Marine Nationale. Il va sans dire que la motivation des étudiants constitue l'élément clé de leur sélection. En contrepartie, ceux-ci sont quasiment assurés d'accéder à la vie active à la fin de leur parcours scolaire.

B. Sztermula

** Un diplôme baptisé : « le lien » sera remis comme chaque année aux récipiendaires accompagnés de leur famille lors d'une cérémonie organisée le 13 juin au lycée en présence de représentants de la Marine Nationale*

(1) BICM : Bureau d'Information sur les Carrières de la Marine dirigé par Rodolphe Guenot, Maître principal

DP6

A la découverte des métiers

Le lycée des Plaines du Nord peut se targuer d'accumuler les innovations. Il en est une qui constitue une première dans l'Education Nationale. Dès la prochaine rentrée, le lycée accueillera vingt-quatre collégiens issus des classes de quatrième, en vue de préparer le brevet des collèges avec option professionnelle. L'opération baptisée « DP6 » offrira à des jeunes « fâchés » avec l'apprentissage de matières d'enseignement général telles que le français, les maths ou les langues étrangères, l'occasion de



découvrir les métiers du tertiaire et de l'industrie enseignés au sein du lycée.

Le choix aux familles

Traduire « DP6 » par six heures de découverte professionnelle couplées aux disciplines d'enseignement général. La mise en contact des collégiens avec les métiers pratiqués dans la vie active pourrait bien déboucher sur l'envie de travailler des matières jusqu'alors considérées comme « barbantes ». Les élèves prendront bien vite conscience que pour devenir comptable, vendeur, secrétaire, mécanicien, électricien ou autres, il s'avère indispensable de maîtriser le français, les maths, voire une langue étrangère, en particulier l'anglais. Pas moyen de faire autrement. D'où l'idée que la « DP6 » pourrait constituer un remède contre le manque de motivation. Jean-Pierre Barrois, le proviseur de l'établissement tient avant tout à préciser que le choix incombe aux familles qui restent les « maîtres » pour l'orientation de leurs enfants. L'important réside dans la faculté de choisir ensuite la voie qu'on veut suivre : rejoindre une seconde traditionnelle, demeurer au lycée des Plaines du Nord ou s'inscrire dans tout autre établissement. Evaluation, orientation, bilan des aptitudes, dialogue avec les familles… autant de notions qui tournent autour de la réussite scolaire des élèves.

Estampillé du label « Lycée de toutes les chances », le lycée des Plaines du Nord fait feu des quatre fers pour assurer la réussite de ses étudiants et leur entrée dans la vie active. En complément des formations industrielles et tertiaires (BEP et BAC PRO), l'établissement vient de mettre en place un nouveau Bac Professionnel en maintenance des équipements industriels, option Marine Nationale.

la marine



Lycée des Plaines du Nord
Proviseur : Jean-Pierre Barrois
Proviseur adjoint : Marc Switala
Conseiller principal d'éducation : Jean Meresse

Inscriptions scolaires

Dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Grande-Synthe

Pour aller à l'école publique, les enfants doivent obligatoirement être inscrits auprès de la Mairie et de l'établissement scolaire.

Qui est concerné ?

- Les enfants qui vont être inscrits pour la première fois en maternelle
- Les enfants qui vont entrer au CP
- Les enfants qui vont changer d'école sur la commune
- Les enfants nouvellement arrivés à Grande-Synthe

Les parents de ces enfants sont donc invités à se présenter au service Education de la commune jusqu'au 16 juin prochain aux heures d'ouverture de la Mairie, munis des documents suivants :

. le carnet de santé de l'enfant (pour le contrôle des vaccinations)
. le livret de famille
. un justificatif de domicile de moins de deux mois (quittance de loyer, EDF ou téléphone)
. en cas de divorce, l'extrait du jugement attribuant la garde de l'enfant
. Un certificat médical pour une première inscription en maternelle

Après l'inscription effectuée en Mairie, les familles, munies des mêmes documents, devront se présenter dans l'école pour permettre l'admission définitive (attention : généralement les directeurs reçoivent sur rendez-vous).

Le certificat de radiation, si l'enfant était déjà scolarisé, sera à remettre directement à l'école.

A noter : les inscriptions d'enfants dans les écoles privées ne sont pas concernées par ces dispositions, elles doivent être faites directement auprès du chef d'établissement, sans passer préalablement par la Mairie.

Où est scolarisé l'enfant ?

Chaque enfant est scolarisé dans l'école de son quartier suivant un découpage de la commune.

Les parents souhaitant scolariser leur enfants dans une autre école peuvent déposer un courrier de demande de dérogation de secteur scolaire au service Education de la Mairie où leur sera remis un dossier à compléter et à retourner avant fin mai.
La dérogation peut être acceptée si elle répond aux critères déterminés et si la capacité d'accueil de l'école demandée le permet.
A partir de cette année, toutes les demandes de dérogation de secteur scolaire pour la rentrée 2006/2007 seront étudiées lors d'une commission qui se tiendra fin mai. Passé cette date, les dérogations seront étudiées au cas par cas.





Un nouveau BTS au Noordover

Dès la rentrée 2006, le lycée du Noordover propose aux bacheliers un nouveau diplôme orienté vers le maritime et le nautisme : le BTS Technico-commercial « Industrie et Services Portuaires et Nautiques ». Destiné en priorité aux bacheliers techniques industriels mais également ouverts aux autres sections, le BTS TC ISPN permettra aux étudiants du littoral et des cinq ports de plaisance du Nord (Dunkerque, Gravelines, Calais, Etaples, Boulogne) et de la France, d'accéder à une double qualification de niveau 3 dans le domaine technique (motorisation, électronique embarquée, construction…) et commercial (achat, vente, communication, accueil, tourisme). Résolument tourné vers l'avenir, le lycée, en proposant ce BTS va au devant des besoins en matière de formation dans le domaine de la plaisance et du nautisme.

Un déficit prochainement comblé

Projet innovant, unique dans la région mais aussi fort d'une volonté d'équipe et d'un solide partenariat industriel local et national, le BTS Technico-commercial Industrie et Services Portuaires et Nautiques répondra sans nul doute aux besoins de ce secteur dont les enjeux sont considérables et prometteurs. La région compte 125 entreprises spécialisées dans le nautisme. Compte tenu du renouvellement de la flotte, des agrandissements des ports et des départs à la retraite, il y a un fort développement de la plaisance sur la côte d'opale et un fort potentiel de création d'emplois. Répondant ainsi à l'appel de l'industrie nautique, le BTS permettra aux futurs diplômés une insertion rapide dans ce secteur en développement qui devrait principalement souffrir dans les cinq à dix prochaines années d'un nombre important de départs à la retraite. D'autre part, il n'existe pas en France de formation commerciale de type Bac + 2 tournée vers le maritime. Le BTS TC ISPN apparaît donc comme une réponse aux besoins du bassin d'emploi. Les débouchés professionnels et les besoins sont immenses dans l'industrie du nautisme, et les entreprises enthousiasmées par ce type de formation.



En prise directe avec la navigation

À l'instar des contrats en alternance, l'enseignement du BTS TC ISPN est également dispensé sur le terrain. Les 14 semaines de stage pour développer un projet d'entreprise, la demi journée par semaine de pratique de navigation et la formation au permis côtier ou hauturier permettent de préparer au mieux l'insertion professionnelle. Pour dispenser les cours de technologie, le Noordover a signé un partenariat avec le lycée de l'Europe. Ce dernier disposant du matériel nécessaire à la formation technologique. L'offre en enseignement se développe à Grande-Synthe. Le lycée du Noordover est par ailleurs le seul de la région à proposer les options artistiques. A la rentrée prochaine, s'ajoutera à l'audiovisuel, les arts plastiques et la musique, la possibilité d'opter pour le théâtre. Les dossiers d'inscription sont à retirer dès maintenant au lycée du Noordover. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter aux futurs étudiants d'arriver à bon port.

M. Niemierz

Les fleurs au naturel

L'association « Aux Résidences Fleuries », créée en novembre 2001 produit quelque 35 variétés de fleurs cultivées au sein d'une serre de 1 200 m² implantée à proximité du quartier des Anciens Jardiniers. Une activité centrée sur le service rendu aux habitants.



L'idée de se constituer en association est née de l'action d'un groupe d'habitants qui avaient décidé de fleurir les abords de leur immeuble dans le quartier de l'Albeck. A l'époque, certains d'entre eux sollicitaient le Maire en vue de pouvoir disposer d'une serre où ils pourraient produire leurs propres plants. Justement, une telle serre dont la ville n'avait plus l'utilité existait rue du Garnaerstraete dans le quartier du Courghain. C'est à partir de ce moment que l'association nouvellement créée étendait son action à l'ensemble de la ville. A partir d'un projet de fleurissement monté par les habitants épaulés en cela par les agents de développement de « Côté Quartiers » (sous l'œil bienveillant et intéressé des bailleurs sociaux), « Aux Résidences Fleuries » fournit les plants tout en apportant aide et conseils quant à la manière de s'y prendre pour agencer aux mieux l'espace à fleurir. L'asso n'hésite d'ailleurs pas à s'appuyer sur le savoir-faire des techniciens du Service Espace Publics et Nature si cela s'avère nécessaire. Depuis, (il y a trois ans) l'association a posé ses pénates dans une nouvelle serre sise rue du Moulin à proximité de la RN1.

Tous bénévoles

Les abords de la serre ont été récemment réaménagés et seront bien sûr fleuris par les bénévoles de l'association. Ses membres sont d'autant plus motivés qu'ils viennent d'apprendre que le jury national des villes fleuries viendra leur rendre visite lors de sa tournée d'inspection courant août. L'association compte aujourd'hui huit bénévoles qui donnent volontiers de leur temps (et beaucoup d'huile de coude) pour procéder aux semis, repiquages, empotages… Sans compter l'entretien de la serre elle-même. Elle revendique aussi près de 120 adhérents (1) qui peuvent ainsi se fournir sur place des plants à des prix sympathiques. Des fleurs au naturel n'ayant subi aucune « gonflette ». Les adhérents bénéficient de même d'un service "pendant et après-vente" de choix : idées, conseils, aide à la fabrication de jardinières sur place avec sourire en prime. Les gens de passage partagent aussi quelques moments de détente, de loisir agrémentés de conversations autour de la culture florale. A noter que l'asso « Aux Résidences Fleuries » participe au réseau d'entraide féminine parrainé par la Maison de l'Initiative : des groupes d'habitants peuvent ainsi s'initier aux méthodes de repiquage, apprendre à soigner les plantes, ou encore à confectionner une composition florale pour orner la table de Noël. Entre autres.

B. Sztermula



Aux résidences Fleuries
Serre Debruyne, rue du Moulin
du lundi au samedi de 14h à 18h
Présidente : Brigitte Pollaert

(1) Carte d'adhérent délivrée contre la somme modique de 5€ (avec en cadeau de bienvenue, une barquette de dix plants)



SA

Trouver

Le 11 mai dernier, la signature d'une convention de partenariat entre le Comité Départemental de voile du Nord et la Maison de l'Initiative marquait officiellement le lancement d'un projet baptisé « SAFRAN ». Terme marin désignant une partie du gouvernail d'un bateau, le bien-nommé projet va permettre à environ une trentaine de personnes, allocataires du RMI et/ou suivies au titre de la Maison de l'Initiative de s'engager vers le bon cap pour trouver, ou retrouver le monde du travail.



Nicole Fouricquet, présidente de la Maison de l'Initiative et Patrick Warembourg, président du Comité départemental de voile signent la convention de partenariat "Safran".



Il suffit parfois de peu pour redonner courage, détermination et foi en la vie à un être en difficulté. Ce peu, peut passer par le sport, l'apport d'un grand bol d'air ou par le soutien et l'accompagnement apportés par ceux pour qui le métier et la mission est de trouver et de mettre en œuvre tous les moyens pour éviter qu'il y ait naufrage. « SAFRAN » va donc permettre d'amener à bon « port » des femmes et des hommes en les initiant, puis en les perfectionnant à la pratique de la navigation à la voile. Les navigateurs en devenir viennent avec les moniteurs de l'OGS voile de tirer leurs premiers bords sur le lac du Puythouck. Ensuite ils gagneront, dès septembre 2006, le Centre Régional de la voile situé sur le site du Grand Large à Dunkerque pour poursuivre leur apprentissage-en mer cette fois *(voir encadré : Etapes et partenaires du projet SAFRAN)*. La finalité de l'aventure étant que toutes et tous puissent en septembre 2007 posséder toutes les maîtrises techniques, les connaissances pratiques pour effectuer, accompagnés de skippers « professionnels », la traversée de la Mer du Nord et remonter ensuite la Medway River. Et, enfin débarquer à Chatham, petit port situé près de Rochester au Sud-est de Londres. L'esprit de l'opération SAFRAN, s'il est en partie identique à celui qui avait ani-

AFRAN
le bon cap



mé Eurofoot *(voir magazine de juin 2005)* et permis à des jeunes de différents pays européens de se rencontrer, de mieux se connaître, présente toutefois quelques différences importantes. Le projet s'adresse en effet à un public d'adultes essentiellement local et en recherche d'insertion professionnelle. La discipline voile et le sport en général, peuvent devant les difficultés de la vie s'avérer être une aide précieuse sans, cependant, constituer une fin en soi. La Maison de l'Initiative forte de ses compétences et de l'expérience de ses actions, dont celles à dimension européenne, en est tout à fait consciente : « soutenir, accompagner une personne autour d'une motivation partagée afin qu'elle retrouve les capacités nécessaires à son intégration sociale/professionnelle doit aussi passer pour elle par une appropriation de soi, de son temps, de son environnement et d'une implication à l'extérieur de son champ habituel de vie ».

Aujourd'hui l'ancre est levée : plus d'une quinzaine de personnes viennent déjà d'embarquer pour l'aventure. Alors souhaitons leur bonne chance et délivrons leur cette éloquente maxime : « bon vent vaut mieux que force rames ». Et que vogue le bateau et coulent… les galères !

B.Cartiaux

Etapes et partenaires du projet SAFRAN

Le Comité Départemental de voile du Nord signataire de la Convention de partenariat avec la Maison de l'Initiative (1) est à la fois le chercheur de financements, le grand spinnaker qui fait avancer le projet, mais également l'outil chargé de fédérer l'OGS voile et le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre. Une seconde convention signée avec le Service des Sports de la ville de Grande-Synthe formalise, elle, la mise à disposition de moniteurs sportifs municipaux (et de matériel) afin d'assurer les activités multisport qui viendront en complément de l'activité voile. Sur le lac du Puythouck ou en mer les apprentis marins vont parfaire leur technique et par ailleurs affiner leur condition physique en pratiquant la gym, le VTT ou la natation.

Les mois de décembre 2006 et de janvier/février 2007 seront consacrés eux à découvrir moults secteurs d'activité liés à la voile, au nautisme et aux métiers de la mer. Ainsi alterneront dans les mois à venir et avant la grande traversée en septembre 2007 des phases de perfectionnement et d'entraînements entre lesquelles les participants qui le souhaiteront pourront de plus se préparer au passage de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou de leur permis côtier…

(1) Daniel Masson, chargé du développement des projets européens a la Maison de l'Initiative est à l'origine de l'opération SAFRAN. Il est entouré pour ce faire d'Isabelle Samyn, référent socio-professionnel et de Damien Baudchon, chargé d'action.

Le Manifeste



La pulpe et les noyaux

Que vienne le temps des cerises...

Le Manifeste

Rassemblement international pour un théâtre motivé

Renseignements et réservations

Compagnie des Mers du Nord
Tel. 03 28 21 02 66
Contact : Anne Aubry
e.mail : *lemanifeste@compagniedesmersdunord.com*
Site : *www.compagniedesmersdunord.com*

Tarif du Manifeste :
Forfait journée :
7€ tarif plein
4€ tarif réduit
Pass pour les 3 jours :
12€
Repas : 7€

Pendant trois jours, les 7, 8 et 9 juillet 2006, le Manifeste va rassembler au vélodrome de Grande-Synthe celles et ceux pour qui il existe d'autres alternatives à une société fondée sur la qualité, la compétition. Toutes celles et ceux pour qui l'excès de consommation, l'exclusion et la pauvreté peuvent être combattus, dénoncés par « l'acte de la parole ». Toutes celles et ceux pour qui les mots constituent une arme possible contre les maux de notre société. Toutes celles et ceux, enfin, qui vivent leur vie en rébellion, en ont marre d'avaler les noyaux alors que d'autres dégustent la pulpe du fruit. Justement : « Que vienne le temps des cerises, bordel ! » *(voir encadré « les Ateliers »)* sonnera le rassemblement du Manifeste dès le vendredi 7 juillet à 18h. Lequel Manifeste réunira des gens en colère, indignés que la perspective d'une décroissance soit encore dans les limbes ; scandalisés devant l'augmentation croissante des inégalités, des exclus, de la xénophobie. Le théâtre est sans nul doute le premier moyen qu'a trouvé l'homme pour s'étudier, se caractériser et se définir ontologiquement. Le seul instrument qu'il ait utilisé pour couvrir l'ensemble du spectre humain jusqu'à ses bords les plus extrêmes. Toutes nos villes grandes et moyennes sont confrontées depuis quelques années à l'exclusion sous toutes ses formes. A l'émergence d'une extrême pauvreté et à la déliquescence du lien social. En pleine saison estivale - alors que sur les plages les corps et les esprits s'alanguissent - réunir des metteurs en scène, des écrivains, des dramaturges, un public sous le pavillon du « théâtre motivé » ne serait-ce point une gageure ? Non sans doute, tant l'évidence est prégnante que, quotidiennement, chacune et chacun d'entre-nous est concerné par ces faits de société. « La mondialisation, l'orthodoxie économique a des conséquences pour nous tous. Nous sommes tous des consommateurs. L'exclusion n'est pas une vue de l'esprit nous en avons des exemples chaque jour, à notre porte, sur nos lieux de travail, chez nous… ». Pour Anne Aubry, chargée de production et des relations presse pour la Compagnie des Mers du Nord, le Manifeste ne recouvre nullement des notions abstraites et se veut d'abord un théâtre de rassemblement pour tous. « Si pendant trop longtemps le théâtre pour enfants a été considéré comme un théâtre essentiellement ludique alors que le théâtre pour adultes lui était connoté plutôt « intello » les temps ont bien changé et il en est fini des idées « décors ». Ainsi, que ce soit au sein des ateliers, lors des rencontres-débats ou sur scène avec les pièces de théâtre, les participants au Manifeste ont jusqu'ici joué sur un registre gagnants/gagnants par lequel, en particulier, chacun peut apporter son point de vue, être subjectif, voire subversif… Et c'est bien de là, et surtout là, qu'un théâtre motivé, engagé, et bien sûr enragé, tire toute sa force.

B.Cartiaux

Programme

Vendredi 7 juillet
18h - présentation de l'Atelier 1
18h45 - rencontre-débat : « Un développement sans croissance » avec Serge Latouche, professeur émérite d'économie de l'université Paris Sud et Nicolas Postel, maître de conférence en science économique à Lille 1
21h30 - spectacle : « Europeana, une brève histoire du XXe siècle » par la Compagnie Théâtre de la découverte, mise en scène Dominique Sarrazin

Samedi 8 juillet
18h - présentation de l'Atelier 2
18h45 - rencontre-débat : « Le bonheur est possible » avec un invité surprise
21h30 - spectacle : « Les lanternes oubliées ou allégorie d'une planète en quête de lumière » par le Théâtre des Petites lanternes. Ecris et mis en scène par Angèle Seguin

Dimanche 9 juillet
18h - présentation de l'Atelier 3
18h45 - rencontre-débat : « Qu'en est-il de l'indépendance journalistique ? » avec Pierre Rimbert, sociologue, analyste des médias qui mentent
21h30 - spectacle : « Légitime colère » par la Compagnie Jolie Môme

Les Ateliers du Manifeste du 30 juin au 10 juillet *(inscription avant le 15 juin)*

Atelier 1 : « Que vienne le temps des cerises bordel ! », atelier dirigé par Jean-Maurice Boudeulle et Brigitte Mounier
Atelier 2 : « Qu'en dira-t-on ? »,
Atelier dirigé par Angèle Seguin - Théâtre des Petites Lanternes
Atelier 3 : « Songe d'une lutte d'été »,
atelier dirigé par la Compagnie Jolie Môme

Compagnie des Mers du Nord
Du 7 au 9 juillet
Vélodrome de Grande-Synthe



Ville
Travaux

Commissariat nouveau



Fin septembre, la construction du commissariat de secteur sera achevée. Les travaux vont actuellement bon train et il n'aura fallu qu'un peu plus d'un an pour réaliser ce souhait si longtemps attendu et revendiqué tant par la municipalité que par la population. Appelé à se substituer à l'actuel bureau de police voué à la disparition en raison des travaux de restructuration du centre ville, le nouveau commissariat est situé rue de la Haye, (à côté du centre de contrôle automobiles). Bâtie sur un terrain de1 500 m² la construction, édifiée sur trois niveaux présente une surface de planchers de 1 525m². Les aménagements intérieurs répondent à un cahier des charges spécifique et sont contrôlés régulièrement par le SGAP (Services Généraux Administratifs de la Police). Mis à part trois cellules de garde à vue très « monacales », les particularismes inhérents à un tel équipement n'affectent en rien l'esthétisme ou le cadre d'accueil. Accessible aux handicapés moteurs, le bâtiment est équipé d'un ascenseur donnant dans le hall d'entrée.

A.N

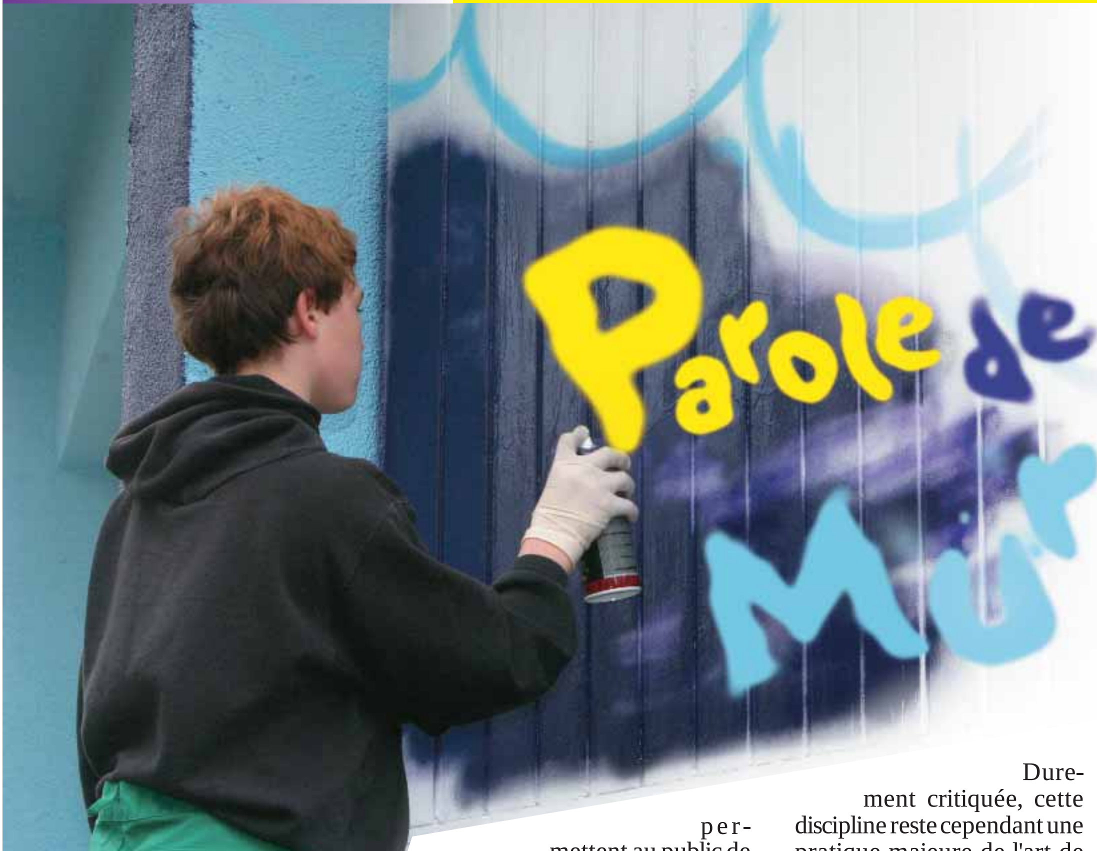
Brèves

Année scolaire 2006/2007
1er trimestre
Ecoles primaires
Périscolaires Maternelles et Primaires

- Aide aux cantines -

Les dossiers d'inscription d'« aide à la cantine » se feront au C.C.A.S. de votre Maison Communale du 21 août au 1er septembre 2006 de 9h à 11h30 et de 14h à 17h. Ensuite, les demandes d'aide à la cantine se feront tous les lundis et mardis, sur rendez-vous. Il faut impérativement résider sur la commune depuis 3 mois pour obtenir l'aide à la cantine des écoles primaires.

Pièces à fournir impérativement : livret de famille, avis de non-imposition 2004, attestation récente de la CAF, talons d'ASSEDIC et/ou 3 dernières fiches de paie et/ou pensions diverses, jugement de divorce, justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF).



Dans le cadre de son nouveau projet global, l'école d'arts plastiques Constant Permeke met en place des stages pour sensibiliser aux mouvances artistiques actuelles. Les stages, ouverts aux pratiquants de l'école et aux habitants, ont pour objectifs l'approche d'un mouvement artistique et la transmission d'une technique. De plus, ils permettent au public de s'approprier la technique apprise par la réalisation d'une œuvre. C'est ainsi qu'en avril dernier un groupe de sept pratiquants s'est essayé au graffiti.

Graffiti Art

Griffonnage, grattage ou gribouillis ; les graffitis et autres tags sont bien souvent associés à la dégradation et au vandalisme. Au mieux ils sont tolérés, mais, en général, interdits. Durement critiquée, cette discipline reste cependant une pratique majeure de l'art de rue. L'art urbain n'est pas compris de tous. Certains y sont réfractaires ; et pourtant, la peinture aérosol fait partie intégrante de l'art contemporain. Le graffiti n'est autre qu'une peinture murale, et de fait une pratique artistique à part entière. Découvrir, décodifier et s'approprier les mouvances actuelles, voilà ce que propose l'école Permeke via les stages. Initiés par Sébastien Contegrel, alias Dean (graffeur dunkerquois), les participants ont découvert l'art urbain, des origines du mouvement jusqu'à son actualité en Europe. Une vraie découverte pour la plupart d'entre eux. S'en est suivi l'apprentissage des techniques propres au graffiti : l'élaboration du dessin en amont, le travail à la bombe, les techniques de dégradés et de fondus. De là, investir le mur de la cour arrière de l'école allait de soi. Quelle meilleure application du travail urbain qu'un mur d'expression où chacun pourrait s'essayer, sans risques, au graffiti ? Le groupe a alors réalisé une fresque d'une largeur de 30 à 40 mètres sur environ 2 à 3 mètres de hauteur. Avant l'intervention artistique, deux jeunes des Chantiers d'insertion de la Maison de l'Initiative ont eu à charge la préparation du mur (ravalement de façade, nettoyage, première couche de peinture…). Couleurs vives, dessin au style « bubble » (rendu aéré), le mur de l'école est bel et bien décoré. « La cour extérieure est devenue une zone de vie qu'il va falloir maintenant utiliser » explique Samuel Bernard (directeur de l'école Permeke). Le vernissage de la fresque est prévu le 16 juin à 18h30. L'occasion pour l'école Permeke d'exposer les travaux réalisés par les pratiquants de l'ensemble du cursus d'enseignement. L'occasion également de sortir les œuvres et de profiter de la cour extérieure ; espace un peu plus convivial qu'auparavant.

M. Niemierz



À voir en mars

Reflets *(le mardi – 18h35)*

Le 13 juin
OGS Arts Martiaux : leçons de boxe thaï, de karaté avec des enfants et des adultes

Le 20 juin
Jardins ouvriers de France : leçon de jardinage et fleurissement du jardin public

Itinéraires
(Le mercredi-18h35)

Le 21 juin
« Mémoire vive » : « Les 4 fleurs » : retour en images sur l'histoire du fleurissement de Grande-Synthe

Le 28 juin
Entré libre : « Le parcours d'une lettre » l'ASTV suit pour vous le parcours d'une lettre de son expédition à sa réception

C'est ma tournée
(Le vendredi-18h35)

Le 9 juin
Les associations « Le Chevalet Grand-Synthois » et « Le Vitrail » sont associées à l'occasion d'une exposition intitulée « Bleu azur » du 10 au 24 juin à la Galerie Robespierre

Le 23 juin
Brigitte Mounier, directrice de la Compagnie des Mers du Nord annonce « Le Manifeste » qui s'étend à Grande-Synthe du 30 juin au 10 juillet

Invitée : Chantal Guerville responsable du service « Vie Associative et Relations Extérieures » présente l'Eté des Assos qui aura lieu le 2 juillet au Puythouck

Le 30 juin
Madame Bouchart présente l'association humanitaire « L'Etoile Filante » parrainée par le chanteur Phil Barney. « L'Etoile Filante » participera le 2 juillet à la Fête des Assos au Puythouck

Retour sur images

Retour sur images Retour sur images Retour sur images Retour sur images Retour sur images Retour sur images Retour sur images







Est-ce parce qu'il existe un musée imaginaire du blues avec ses originaux, ses stéréotypes, que l'album photos nous semble, une fois l'émotion des concerts passée, un peu étranger à la réalité du moment ? La photo blues est l'antidote du clip : l'emballage « papier cadeau », les spots lunaires, les balais de lumière, les paupières closes, les grimaces graves, la distorsion des corps et des sons ne suffisent pas à nous révéler entièrement son théâtre de silhouettes. Au-delà du cliché se cache l'indescriptible du mystère. Le pixel ne peut nous faire atteindre le 7e ciel. Le blues se donne à voir pourtant, mais avec pudeur. Certes le regard hiératique de Big Pete Pearson ou l'abandon de Shemekia Copeland sont bien là. Et avec eux Sharrie (Williams) nous livre son supplément d'âme, comme ça en douce. Charles Pasi, mine de rien, nous scotche à sa réalité : la valeur n'attend pas le nombre des années. Et puis chapeau Monsieur Chapelier pour nous avoir autant donné. Pourtant le blues, généreux, puissant, hypersensible, ne peut et ne veut, se satisfaire du choc des photos. Mais il lui reste le poids des mots… De retour du festival, un spectateur parisien nous a envoyé ceux-ci : « J'ai vraiment vécu des moments inoubliables, magiques. Je manque de superlatifs (…). C'était formidable, du bonheur à l'état pur ». Alors ils sont pas beaux, les mots du blues ?

B.C

Bay-Car Festival Blues









Les mots blues







Dimanche 2 juillet au Puythouck

l'été des Assos

Les assos ouvrent leur village



Accès, mode d'emploi

La rue du Puythouck et les abords du lac seront interdits à toute circulation automobile (excepté handicapés).
Des navettes (gratuites) mises à disposition par DK-Bus-Marine déposeront les visiteurs à la ferme Codron depuis des stations visualisées en centre ville.
Le stationnement des voitures s'effectuera sur le parking Auchan. Des petits trains (gratuits) déposeront le public sur le site.



- Concert -

Le chanteur Dany BRILLANT donnera le coup d'envoi de cette 3e édition de « l'Eté des Assos », en se produisant sur podium lors du concert gratuit qui sera donné le samedi 1er juillet à proximité du centre de loisirs du Puythouck.

Pour sa 3e édition, l'été des Assos réunira plus de 500 bénévoles ambassadeurs de quelque 75 associations participantes. Partageant un même lieu dans un même moment convivial, cette rencontre est une occasion pour chacun des participants de mieux se connaître. Et, au delà, une opportunité pour engager de nouvelles actions interactives et complémentaires.
Vitrine de la diversité et témoignage de la vitalité du monde associatif, cette manifestation dédiée au grand public tend la main pour qui veut s'informer, découvrir ou s'engager dans des centres d'intérêt tournés vers les autres ou vers lui-même. Loisirs, jeux, activités sportives et culturelles, expressions artistiques ou manuelles, santé, solidarité et actions humanitaires sont déclinés tout au long des 300 mètres de la vue piétonne du village associatif érigé de part et d'autre de la base de voile. Au fil des stands, les acteurs du monde associatif porteront un coup de projecteur sur leur activité et feront partager au visiteur la passion qui les anime, ou la cause qu'ils défendent. Des animations spectaculaires programmées par les « exposants » s'enchaîneront dans les espaces attenants au village. Musiques, danses, folklore, démonstrations de chien de défense ou de sauvetage par les terre-neuve, arts martiaux, tir à l'arc, cerf-volant, animations nautiques et bien d'autres points forts guideront cette journée.



A. Neuville



Le « Lieu » a 20 ans

Il y a 20 ans, Grande-Synthe offrait aux amateurs, débutants ou musiciens confirmés des locaux dédiés à la répétition des musiques actuelles. Donner aux jeunes musiciens les moyens matériels de pratiquer leur culture musicale dans des conditions de confort, pour eux et pour leur entourage ; telle était l'idée d'origine de Jack Lang alors Ministre de la Culture. L'idée s'est concrétisée pour la première fois en 1986 à Grande-Synthe avec le Lieu Musical Expérimental. Aujourd'hui, le LME compte 170 utilisateurs, soit une trentaine de groupes conventionnés. Le lieu offre six salles de répétition avec sono, dix box de rangement, un home-studio, le prêt de matériel et un accès 7 jours sur 7, 24h sur 24. Avec l'organisation de stages, ateliers, master class et enseignements variés ; les projets ne manquent pas pour satisfaire au mieux les aspirations des groupes. Le Lieu fêtera ses 20 ans le vendredi 23 juin 2006. Pour célébrer l'évènement, David Dufour et Jean-Paul Carême, techniciens se sont lancés dans la sortie d'une compilation regroupant les enregistrements des groupes qui ont côtoyé le LME de 1986 à 2006. La « galette » comprend 28 titres de tous styles : funk, métal, blues, rap, raï. Le vernissage officiel du CD est prévu le 23 juin dès 18h au LME. Au programme, la découverte de la compilation, une projection vidéo d'images d'archives de l'ASTV et une Jam session.

M.N

Esprit Fair-Play

Tournoi de Basket

La passe de six

Le tournoi de basket « Esprit Fair-play » créé en 2001 investira de nouveau le parquet de l'Espace Jeunes du Moulin le 11 juin 2006. Il réussit de la sorte sa passe de six. Sa notoriété est aujourd'hui largement reconnue. Non seulement parce qu'il est homologué par la Fédération Française de Basket Ball, qu'il bénéficie du soutien de l'association France Libertés ainsi que de plusieurs autres partenaires, mais sa reconnaissance est venue des valeurs intrinsèques qu'ont su lui insuffler les joueurs venus de tous horizons. Une nouvelle fois une trentaine d'équipes sont attendues à Grande-Synthe. Une nouvelle fois les joueurs, dont beaucoup reviennent chaque année, auront à cœur que souffle sur « leur » tournoi l'esprit Fair-Play. Billy Niang, organisateur de la journée, ne boude pas son plaisir lorsqu'il évoque l'événement : « J'adore que les jeunes mouillent le maillot. C'est vrai, j'ai un faible pour les « gars » qui, à l'image d'un Mickaël Jordan aux Etats-Unis, ont donné en France, dans les années 80, ses lettres de noblesse au basket de rue. Le tournoi de Grande-Synthe incarne pour moi le basket en liberté où tout le monde s'éclate et partage des formidables moments de fraternité… ». Sport et amusement seront au rendez-vous avec les spectaculaires matchs « 3 contre 3 », les tirs au but et le concours de Dunk. Le tout se déroulant dans et à l'extérieur de l'Espace Jeunes. Et puis bien évidemment tout cela sera entouré d'une ambiance de fête avec entre autres des prestations de danse hip-hop et de musique electro par des jeunes de Grande-Synthe.



Espace Jeunes du Moulin
Dimanche 11 juin 2006

B. Cartiaux

Piscine

Fermeture préestivale

Du 11 juin au 10 juillet, la piscine sera fermée au public. Le bassin sera vidé et il sera procédé à des opérations d'entretien sur les matériels et parties techniques. Cette période sera mise à profit pour installer des casiers-consignes dans les vestiaires. Ceux-ci se substitueront aux porte-habits qui étaient déposés dans un local surveillé. Moyennant une pièce de 0,50 euro engagée dans un monnayeur, chaque casier libèrera une clef numérotée accrochée à un bracelet. A son retour des bassins, l'usager, en ouvrant la serrure de son casier récupérera et ses vêtements et la pièce de monnaie. Différentes tailles de casiers sont prévues. Les uns verticaux seront adaptés pour recevoir des manteaux. D'autres serrures donneront accès à douze cases collectives. Certaines consignes sont prévues pour recevoir des contenus plus volumineux que la normale (vêtements de motard et casque). Le personnel jusqu'alors affecté à la surveillance du vestiaire sera affecté à l'entretien des locaux qui, rappelons-le sont soumis à des contraintes drastiques d'hygiène contrôlées régulièrement pas les services de la DDASS (Direction des Affaires Sanitaires et Sociales). Sur un autre registre, rappelons que le Service Jeunesse, avec les éducateurs sportifs et les maîtres-nageurs-sauveteurs ont formé l'Association Synthoise de Sauvetage Aquatique ». Affiliée à la fédération du même nom, celle-ci est habilitée pour organiser des formations de surveillants de baignade et préparer au brevet national de sauveteur secouriste. L'an dernier, 90% des candidats présentés ont obtenu ce dernier diplôme. (La moyenne nationale est de 45%).



A. Neuville

Renseignements : 03 28 21 65 25

Agenda

Culture

Saison Culturelle 2005/2006
Rens. 03 28 23 65 50

10 juin-20h30
URS Karpatz
Chapiteau - Vélodrome

1er juillet-20h30
Dany Brillant
Dans le cadre de l'Eté des Assos
Au Puythouck

du 7 au 9 juillet
Le Manifeste, rassemblement international pour un théâtre motivé
Chapiteau - Vélodrome

Nature

Week-end Nature
Verger pédagogique du Puythouck
Réservation obligatoire au verger au 03 28 21 64 24

23 juin - 15h/16h30
Les plantes sauvages

24 juin - 15h/16h30
Les insectes du Puythouck

25 juin - 10h/11h30
Les plantes sauvages

28 juillet - 15h/16h30
Les papillons

29 juillet - 15h/16h30
Les papillons

30 juillet - 10h/11h30
La greffe en écusson

25 août - 15h/16h30
Les arbres du Puythouck

26 août - 15h/16h30
La vie de la ruche

27 août - 10h/11h30
La vie de la ruche

Loisirs

En juin, juillet, août
Nombreuses sorties organisées par l'office de tourisme de Grande-Synthe
15 juin: visite guidée de la ville de Rouen et visite de la Seine.
20 juillet: journée pétillante en Champagne.
20 août: journée découverte de Compiègne.

Rens/inscriptions: 03 28 27 84 10

16 juin-18h
Vernissage de l'expo des travaux d'élèves
Ecole C. Permeke

23 juin-18h
20e anniversaire du Lieu musical expérimental
Lieu musical

2 juillet
L'été des assos
Au Puythouck *(voir article p16)*

Du 4 juillet au 18 août les mardi et vendredi
Bibliothèque de plein air
Au jardin public
Organisé par la médiathèque N. Mandela

Ville

30 juin-matin
Arrivée des enfants de Tchernobyl dans les familles grand-synthoises
Organisé par l'association Solidarité Sans Frontières

Santé

15 juin-14h30
Conférence-débat: allergies respiratoires et cutanées
Organisé par le Centre de Santé
Au Varlin

Sport

10 juin-14h/17h
Tournoi interne féminin de tennis
Complexe Y.P Ferland

11 juin
Tournoi de basket "esprit fair-play"
Espace jeunes du Moulin *(voir article p17)*

11 juin-9h/12h30
Compétition régionale d'athlétisme saut-course-lancer
Stade Deconinck

16 juin
Journée rugby des écoles de la ville
Au Puythouck

18 juin-9h/18h
Foot-Tournoi de la citoyenneté
Salle Dufour

24 juin-9h/18h
Volley-Tournoi P. Gars
Salle du Noormeulen

25 juin-9h/22h
Concours départemental de pétanque
Boulodrome

Varlin

Du 31 mai au 6 juin
Camping, Beur blanc rouge, Volver (VO)

Du 7 au 13 juin
ATTAC, Edison, Zidane, un portrait du XXe siècle

Du 14 au 20 juin
Conférence sur les allergies/Centre de Santé, Cars sortie nationale, Da vinci code, Comme t'y es belle

Du 21 au 27 juin
L'âge de glace 2, Comme t'y es belle, Quatre étoiles

Du 28 juin au 4 juillet
X Men 3, Hooligans

Association

Aide humanitaire
un puits pour Ain Mchalou

L'association Solidarité Fraternité Internationale (ASFI) invite les personnes bénévoles qui le souhaiteraient à la rejoindre pour, ensemble, aider à monter une action d'aide humanitaire. Laquelle action dirigée vers l'alphabétisation, la socialisation des populations, devrait de même se concrétiser, l'an prochain, par la création d'un puits pour alimenter en eau le village de Ain Mchalou au Nord du Maroc.
Pour tous contacts et renseignements complémentaires vous pouvez appeler la Maison de Quartier de l'Albeck au 03 28 21 63 40 ou Madame Fatima Harrak, présidente de l'ASFI au 08 70 49 11 32.

MémoMag

Bureau de police :
03 28 28 92 50

Centre Anti-Poison de Lille
0 825 812 822

Maison Médicale de Garde
03 28 21 22 22

Police Secours : 17

Pompiers : 18

SMUR (service mobile Urgence et Réanimation): 15

SOS Médecin 0 825 00 32 50

Eclairage public
03 28 23 67 30
ou n° vert: 0800 100 323 24h/24



RAPPEL

*Conformément à la Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, la liste présentée par **la Gauche Plurielle** et la liste présentée par **le Mouvement National Républicain** disposent respectivement d'un espace d'expression comprenant 2000 signes maximum dans le magazine d'information municipale. Une demi-page est donc réservée à chacune de ces listes, et restera « vierge » lorsque le texte ne nous sera pas parvenu (ou sera parvenu hors délais).*

Groupe de la gauche plurielle
Budget 2006 : tout dire, mais dire la vérité !

Cinq ans après son élection, M. le Maire éprouve encore le besoin de se référer à la gestion précédente. (Voir éditorial du bulletin municipal d'avril 2006). Ne croyez-vous pas qu'il est temps d'assumer ses propres responsabilités ? pour mémoire, c'est lui qui a fait voter, par sa majorité, une délibération lui octroyant une augmentation de 40% (soit 6 à 7000 Francs mensuels) de son indemnité de Maire, lors du Conseil Municipal du 4 mai 2001. Sous prétexte que les taux d'intérêts sont bas, M. le Maire et son équipe se lancent dans des dépenses inconsidérées et n'hésitent pas à endetter la ville sur une longue période (30 ans). Affirmer être le chantre d'une bonne gestion, dire que les élus de l'opposition municipale mentent et dépenser allègrement 97 000€ (soit 63,6 millions de centimes) pour faire faire une étude de géothermie (système de chauffage) au Pôle Intergénérationnel prouve la légèreté avec laquelle l'équipe municipale dépense l'argent public. (En zone côtière, pour capter la chaleur du sol, il est nécessaire de forer des puits d'environ 100 mètres de profondeur). Il faut être pour le moins « gonflé » pour se vanter d'aider les écoles et les associations. Pour nous, ce n'est que normal et d'ailleurs insuffisant. En effet, avec le passage à l'Euro, l'achat d'un cahier c'est + 150% par exemple et les associations doivent bien faire face au coût toujours plus élevé en carburant pour le transport des jeunes. Entre les affirmations et les actions, il faut bien constater que la majorité municipale a fait sien le credo de la culture de l'arbre qui cache la forêt.

Les élus de l'opposition de la Gauche Plurielle : N. Desmazières, R. Prin, G. Willot, D. Liennart, F. Tertulliani, M. Hauchart

Texte non communiqué par la 2e liste d'opposition pour ce mois de Juin 2006.

Expression Libre

GRANDE-SYNTHE

Soul Latin Jazz présente

DANY BRILLANT

Dany brillant rallume la flamme du jazz et du swing ! Attention ça va JAZZer !

DANY BRILLANT "JAZZ..."

ALBUM STUDIO

DANY BRILLANT

JAZZ

DE ST-GERMAIN-DES-PRES A LA NOUVELLE-ORLEANS

DVD DU SPECTACLE

EN CONCERT

spectacle gratuit

Samedi

1er juillet

20h30

au Puythouck (plein air)

Rens.
03 28 23 65 50



COLUMBIA

www.danybrillant.com

